

Lettre interne d'information

destinée à l'ensemble des acteurs de APF France handicap | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles | partenaires

Merci de veiller à sa bonne diffusion <<< par mail <<< imprimée <<< affichée <<< sur les réseaux.

n° 28 - janv fev mars 2026



Joyeuses Fêtes



Édito	2	Zoom sur la Loire	10 - 12
Informations nationales	3 - 6	Zoom sur la Haute-Loire	13 - 15
Zoom sur le Cantal	7 - 9	Nous joindre, nous rejoindre	16

Chers adhérents, bénévoles, salariés, partenaires, sympathisants,

La fin d'année approche, cela aura été une année dynamique mais aussi une année marquée par plusieurs évolutions et départs/arrivées au niveau de l'équipe salariée.es.

Cette année a été marquée également par notre participation importante (20 personnes de notre territoire) à la journée de mobilisation nationale à Paris le 15 mai mais aussi par la contractualisation avec la 1^{ère} entreprise du territoire au défi national Festi'run, la création de l'école de la SEP dans le Cantal, la mobilisation autour d'une comédie musicale comme nouvelle opération ressources sur la Loire, le développement du groupe ACCESS sur la Haute-Loire, la création de la fête de l'été sur le 43 et le 15 et bien sur toutes les activités de lien social habituelles que nous proposons tout au long de l'année.

Toutes ces actions reposent sur la dynamique associative initiée par les équipes, les élus, les bénévoles et les adhérents que nous avons pu mettre en lumière au cours de nos trois Assemblées Départementales organisées au mois de juillet. Un grand merci à toutes et tous pour votre mobilisation tout au long de cette année !

Sur cette fin d'année, APF France handicap a lancé sa nouvelle campagne sur la plateforme France Télévisions et les univers Meta de France TV et Brut. A travers une émission originale et unique diffusée pendant 3 semaines sur francetv.com, APF France handicap s'appuie sur des personnalités engagées, connues des Français, pour changer le regard sur le handicap et incarner sa mission de défense des droits et des personnes. Cette campagne de contenus a donné la parole aux différences avec comme animateur de l'émission Théo CURRIN !

En début d'année prochaine, nous devons faire entendre la voix d'APF France handicap. Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. La pré-campagne et la campagne constituent des moments décisifs pour ancrer nos revendications dans les programmes des candidates et candidats et influencer sur les politiques locales.

Une occasion aussi pour les personnes qui le souhaitent de s'engager dans la proximité en étant candidates. Un rendez-vous important, enfin, pour exercer le premier de ses droits de citoyenne, citoyen : le droit de vote.

D'où nos 2 axes d'action : Citoyenneté et Plaidoyer !

Engagés dans une démarche de développement au niveau national, nous nous sommes également fixés plusieurs objectifs dans notre territoire pour 2026 :

- Mettre en place puis développer les prestations de sensibilisation en entreprise
- Maintenir le niveau d'activité en matière de sensibilisation scolaire
- Redéployer et développer le service mand'apf sur la Loire
- Poursuivre le développement de la boutique solidaire
- Préparer l'intégration en 2027 de l'habitat inclusif
- Maintenir des activités variées de lien social tout au long de l'année
- Poursuivre le développement de l'activité handi-droits

Nous aurons besoin de la mobilisation de tous les acteurs de l'association pour faire vivre cette dynamique associative.

Avec un peu d'avance, au nom des trois CAPFD et des équipes, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année !

Droits devant, droits d'avenir : soyons le changement !

Raphaël VENET
Directeur territorial

➔ RETOUR SUR LA MOBILISATION DU 11 OCTOBRE : LES ASSOCIATIONS UNIES POUR DÉFENDRE LE MONDE ASSOCIATIF

Le 11 octobre, le Mouvement associatif a organisé une grande mobilisation nationale pour alerter sur la crise que traverse le monde associatif et rappeler le rôle essentiel des associations dans la société.

APF France handicap s'est pleinement associée à cet appel, fidèle à sa mission de défense des droits et à son engagement pour une société inclusive et solidaire, en déplorant les restrictions budgétaires et les financements départementaux insuffisants.

À Paris, plusieurs centaines de bénévoles et salariés se sont réunis Place Stalingrad entre 14h et 17h pour faire entendre la voix du secteur associatif et dénoncer son manque de moyens. Au total, 64 associations étaient représentées, dont APF France handicap qui partageait un stand dans le village associatif où elle a pu présenter les missions et les actions de l'association. Aux côtés de plusieurs intervenants, Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, est également intervenue pour rappeler l'importance de soutenir les acteurs associatifs, piliers de la solidarité et de la démocratie sociale.

Au-delà de Paris, le réseau d'APF France handicap s'est mobilisé partout en France où au total, 350 actions ont été menées par tout type d'associations.

Plusieurs régions ont organisé ou rejoint des initiatives locales, témoignant de la force collective du réseau et de son ancrage territorial.

En Centre-Val de Loire, les équipes ont participé, dès le 9 octobre, à une conférence de presse, puis le 11 octobre, à une mobilisation à Orléans. A Châteauroux, une mobilisation a pris place pendant le village des aidants. Enfin, pendant les Rendez-Vous de l'Histoire du 10 octobre à Blois, la DT2A Cathrine Wirbelauer a participé à une table ronde avec l'URIOPSS CVL et le Mouvement associatif CVL qui a été diffusée par diverses radios associatives.



Dans les Hauts-de-France, les élus ont rejoint 2 000 participants dans le cortège à la Porte de Paris à Lille, vêtus de rouge et noir et munis de banderoles et pancartes créées sur place. Ils étaient accompagnés par des adhérents, et ont également participé aux prises de parole.

En région PACA, lors d'une mobilisation à Gap (Esplanade de la Paix), les salariés, élus, bénévoles et personnes accompagnées ont dit STOP à la fragilisation des structures et ont exigé des réponses concrètes. Aussi, le message de la mobilisation a été passé lors de l'évènement sportif « le marathon des capables » de Paris à Marseille qui se bat pour un sport plus inclusif. En amont, le message de la manifestation avait largement été diffusé à l'occasion du salon Amours et Handicaps.

En Corse, la délégation a envoyé le communiqué de presse aux médias locaux. Cette journée de rassemblement a démontré l'importance de faire front commun pour défendre la vitalité du tissu associatif. À travers cette mobilisation, APF France handicap réaffirme son engagement pour un modèle social fondé sur l'action collective, la solidarité et la participation citoyenne.

➔ JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS 2025 : LES GOUVERNEMENTS PASSENT, LES AIDANTS RESTENT... DANS L'OUBLI

À l'occasion de la 16e Journée Nationale des Aidants, avec le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF) dont APF France handicap est membre, l'association a alerté sur l'urgence d'une mobilisation concrète des pouvoirs publics. Depuis le lancement de la stratégie nationale « Agir pour les aidants 2023-2027 » il y a deux ans, aucune parole gouvernementale forte n'a permis d'avancer sur les mesures promises, notamment les 15 jours de répit par an pour les aidants les plus concernés et la création de 5 000 nouvelles solutions de répit.

Des engagements à la concrétisation : les aidants attendent toujours...

Absence de gouvernement, absence de suivi : Le comité national de suivi de la stratégie, initialement prévu le 18 septembre 2025, a été annulé en raison de l'absence de gouvernement. Pourtant, les aidants ne peuvent plus attendre : pénurie de professionnels à domicile et en établissements et services médico-sociaux, virage ambulatoire, réduction des heures des plans d'aide... La charge s'alourdit !

Un accès au répit toujours limité et inéquitable : en dépit de l'engagement phare du président de la République de garantir quinze jours de répit par an, la réalité est bien différente. En 2025, le droit au répit ne concerne toujours que les aidants de personnes âgées et se limite à 573,77 € par an et par personne aidée, soit une semaine d'hébergement temporaire ou quinze jours en accueil de jour. Non seulement, cette enveloppe est insuffisante, mais elle ne couvre pas les besoins de tous les aidants.

Face à ces constats, nous demandons :

- **Un engagement politique fort et la tenue rapide d'un comité national de suivi** de la Stratégie nationale, avec des annonces concrètes.
- **La mise en place d'un réel droit au répit**, avec la garantie pour chaque aidant de bénéficier d'au moins deux semaines de répit par an, sans reste à charge, et le développement des offres de solutions de répit en conséquence sur l'ensemble du territoire.
- **Une amélioration de la qualité de l'évaluation des besoins des personnes afin d'avoir des plans d'aide adéquats**, notamment sur l'attribution des heures d'aide humaine, pour mieux répondre aux besoins des aidants et des personnes accompagnées.

Notre association demande également l'effectivité de la stratégie "Agir pour les aidants 2023 – 2027" avec la tenue des engagements suivants : le déploiement de 5 000 solutions nouvelles de répit et de plateformes de répit handicap.

En outre, nous attendons que l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) devienne un congé rémunéré et non plus indemnisé.

Enfin, nous exigeons d'urgence une réforme structurelle du secteur de l'aide humaine, des métiers du soin et du prendre soin : les aidants n'ont pas à subir la crise de l'aide humaine, ils doivent avoir le choix de l'être, et les personnes aidées ne doivent pas être obligées d'avoir recours à leur famille.

Rappel essentiel : soulager les aidants, c'est d'abord assurer un accompagnement digne et professionnel des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

➔ PPL SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE & HANDICAP

Le 22 octobre 2025, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a examiné une proposition de loi visant à simplifier les démarches administratives liées aux droits et prestations des personnes en situation de handicap. APF France handicap et l'Unapei – mentionnées dans l'exposé des motifs et invitées à une audition, tout comme le Collectif Handicap – ne soutiennent pas ce texte présenté dans le cadre de la niche parlementaire du groupe Rassemblement National (RN) à l'Assemblée Nationale.

Si l'objectif de simplification est légitime, la proposition ne crée aucun droit nouveau : depuis les décrets de 2018, les personnes dont le handicap n'évolue pas favorablement peuvent déjà bénéficier de droits sans limitation de durée (AAH, PCH, CMI, etc.), après de longues mobilisations associatives. Le véritable problème n'est pas le cadre juridique, ni la création du droit qui existe déjà, mais l'application sur le terrain : disparités entre départements, lenteurs administratives, renouvellements inutiles et manque de moyens dans les MDPH. Avant de changer la loi, il faut garantir l'application effective des dispositifs existants, former les équipes et harmoniser les pratiques. Ces difficultés sont très bien repérées, dénoncées et travaillées par les autorités concernées.

Par ailleurs, en plus de vouloir faire apparaître comme nouveau un droit qui existe déjà, le texte méconnaît les aides et prestations auxquels ont droit les personnes en situation de handicap, notamment :

- Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) permet d'assurer la cohérence et la continuité du parcours scolaire de chaque élève handicapé de 3 à 20 ans – il doit donc être mis à jour régulièrement en fonction des besoins de l'enfant, notamment à chaque changement de cycle ou d'orientation scolaire.
- Il n'est pas possible d'attribuer l'AEEH « sans limitation de durée » puisque c'est une prestation qui concerne les enfants qui d'évidence ne resteront pas enfants toute leur vie et basculeront dans le dispositif adulte à leurs 16 ou 20 ans.
- Les APL ne sont pas attribuées en fonction du handicap.
- La déduction du revenu imposable et l'augmentation du quotient familial est permise par l'obtention de la CMI Invalidité – qui fait déjà partie des droits pouvant être attribués sans limitation de durée;

De plus, cette proposition introduit des conditions d'accès injustes, discriminantes et contraires à l'esprit d'égalité et d'universalité du droit au handicap que nous portons et défendons. En l'état, ce texte n'apporte pas de simplification réelle et risque d'ajouter de la complexité, des exclusions et des discriminations. Nos associations ont donc appelé à renforcer l'application du droit existant plutôt qu'à voter une loi redondante, restrictive et discriminante. Le 22 octobre, lors de son examen en commission, un amendement de suppression a été adopté majoritairement par les députés sur la base des réactions et mobilisations associatives, balayant ainsi cette proposition de loi.

➔ APF France handicap retenue par l'OMS pour son Réseau "équité en matière de santé"

Lancée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en juin 2025, l'initiative pour « l'équité en santé des personnes en situation de handicap », vise à réduire les inégalités de santé injustes et évitables qui affectent les personnes en situation de handicap. L'initiative s'articule autour de quatre grands axes ou piliers stratégiques :

- Renforcer le leadership des personnes en situation de handicap et de leurs organisations (ils/elles doivent avoir un rôle de premier plan dans la conception, le plaidoyer, la gouvernance).
- Faire de l'équité en santé des personnes handicapées une priorité politique dans les systèmes de santé et au niveau des gouvernements.
- Créer un secteur de santé inclusif : rendre les systèmes de santé accessibles, adapter les services, les infrastructures, la formation du personnel, etc.
- Mettre en place des indicateurs, des données et un suivi robuste : améliorer la collecte de données, les recherches, assurer le suivi des progrès.

Dans le cadre de cette initiative, l'OMS a lancé récemment un appel à candidatures afin de constituer un réseau de parties prenantes (États membres, organisations non-gouvernementales, organisations de personnes handicapées, universités, etc.) dont la mission est de soutenir l'Initiative pour l'équité en matière de santé des personnes handicapées de l'OMS par le biais d'actions de sensibilisation coordonnées et d'actions communes.

Depuis 1933, APF France handicap agit pour défendre et promouvoir l'égalité des droits, l'inclusion et la participation sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap et de leurs proches. La santé est un axe central de notre action, car elle conditionne l'autonomie, la dignité et l'accès à la citoyenneté. Fort de cet engagement, APF France handicap a proposé sa candidature auprès de l'OMS pour intégrer ce réseau en création et vient de recevoir un avis favorable de l'OMS pour faire partie de ce réseau pour la période octobre 2025-septembre 2027. Rejoindre le Réseau de l'OMS représente pour notre Association une chance unique de consolider nos engagements, de partager nos expériences, et d'apporter notre contribution à une dynamique internationale qui vise à transformer les systèmes de santé pour qu'ils deviennent véritablement inclusifs et équitables.

➔ Réforme de la prise en charge des fauteuils roulants

À partir du 1^{er} décembre 2025, tous les fauteuils roulants seront pris en charge intégralement par l'Assurance maladie.

Cette réforme de l'assurance maladie instaure une prise en charge intégrale pour tous les types de fauteuils, avec une simplification des démarches pour les usagers et une éligibilité à la prise en charge conditionnée à la prescription.



Retour sur...

➡ Animations

Atelier cuisine



Apéritif



Nous sommes allés prendre l'apéritif au "Levrette café" un jeudi soir suivi d'un repas au restaurant.

Atelier Mosaïque



Atelier Pâtisserie



visite du barrage de Saint Etienne Cantalès



➡ Sensibilisations



Pour la rentrée scolaire, **11 interventions** de sensibilisation ont eu lieu : école de la Jordanne, école de Canteloube, collège Saint Joseph, conseil de quartier et à Unis cités !



➔ Ecole de la SEP (sclérose en plaques)

Retour sur Les dernières rencontres :

- **Vendredi 10 octobre 2025** : *“La SEP, l’emploi et les droits sociaux”*

Merci aux personnes de la MDPH et de CAP EMPLOI pour leurs interventions.

- **Vendredi 7 novembre 2025** : Conférence *“Vivre avec la SEP et accompagnement des troubles physiques”* animée par Kinésithérapeute et psychologue.

Ce fût l’occasion pour le public d’échanger avec les professionnelles de santé.



Prochaine rencontre du groupe de paroles le 18 décembre à 14h à la délégation autour du goûter de Noël.

➔ Bilan vente de brioches



Comme les années précédentes, la vente de brioches a connu un vif succès.

**C’est grâce à vous, adhérents, bénévoles.
UN GRAND MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !!**

Nous remercions également les grandes surfaces et les mairies d’Aurillac, Mauriac et Saint-Flour sans oublier le public toujours aussi généreux et bien sûr, notre boulangerie “Au fournil de Marmiers” pour leurs délicieuses brioches !!!

2 311 brioches vendues pour un bénéfice de 8 570€



➔ Les 10h du numérique en partenariat avec l’@telier numérique ville d’Aurillac

Une quinzaine d’adhérents sont venus à la délégation, le jeudi 9 octobre pour se tester au numérique sous forme de questionnaire. Le but étant de détecter les personnes en situation de fracture numérique et désireuses de s’initier. Suite à cette journée, les adhérents seront recontactés par l’@telier pour leur proposer des temps d’initiation afin de pallier à leurs besoins.



➔ Théâtre, gym douce, yoga, tennis de table...

Ces activités vous sont proposées une fois par mois.
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire !!

Un grand merci à Sylvie, Eric, Murielle et Philippe qui animent ces activités.

Portrait du trimestre



Je m'appelle Kevin, j'ai 32 ans. Je suis originaire de Basse Normandie ou à l'âge de 14 ans, alors que je me rendais à vélo à la caserne (j'étais jeune sapeur pompier), je me suis fait renverser par une voiture. Suite à cet accident, j'ai séjourné dans un IEM à Caen et j'ai pu découvrir la plongée et le jet ski en Guadeloupe qui était mon rêve.

J'ai déménagé dans le Cantal en 2018 et j'ai adhéré à l'association. J'ai rencontré une équipe formidable. On partage de très bons moments, les activités sont variées et ça m'a permis de faire de belles connaissances.

A VENIR...

Tirage de la tombola et goûter de Noël

Vendredi 12 décembre à 14h
à la délégation



Repas de Noël

Samedi 20 décembre à 12h
Salle de la Montade à Aurillac



DATES A RETENIR...

- **Mercredi 14 janvier** : Galette des rois - Saint-Flour
- **Vendredi 16 janvier** : Galette des rois - Aurillac
- **Mercredi 21 janvier** : Galette des rois - Mauriac



**Fermeture de la délégation
du 24 décembre au 04 janvier**



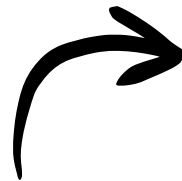
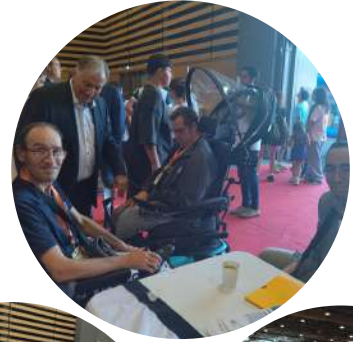
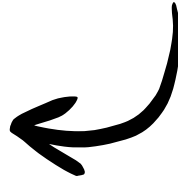
Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !!

Retour sur les activités

Ces derniers mois ont été placés sous le signe de la convivialité ! Entre repas, sorties et rencontres, chacun a pu profiter d'instantanés chaleureux favorisant les échanges et l'inclusion !



Handinautique



Week-end de la vie associative

Lors des rencontres inter-centres organisées avec Handisport, la délégation a décroché une belle 3^e place ! 🏆

Un grand bravo à tous les participants pour leur énergie et leur esprit d'équipe !



Nous nous sommes retrouvés à Inside Park pour une joyeuse session karaoké, rythmée par les grands classiques de la chanson française !



C'est reparti pour les ateliers chant ! Un vrai plaisir de retrouver les belles voix du groupe !



Nos ateliers cuisine régaleront toujours les groupes et offrent de beaux moments de partage pour mieux se connaître.



Retour sur la rencontre APF France handicap et Nocibé ...



Une rencontre pleine de douceur et de bienveillance a récemment réuni nos adhérentes d'APF France handicap et l'équipe de Nocibé.

Ce moment privilégié a offert à chacune une parenthèse de détente et de plaisir : certaines ont profité d'un massage du visage et d'un soin, d'autres d'une manucure, le tout accompagné d'une touche finale de maquillage qui a sublimé ces dames.

Une belle expérience, riche en sourires et en émotions, qui a mis du baume au cœur à toutes les participantes !

Retour sur le Brunch italien :

Comme l'an dernier, nous avons eu le plaisir d'organiser notre brunch sur le thème de l'Italie ! Grâce à l'implication de nos bénévoles et de nos salariés, cette belle rencontre s'est déroulée dans une ambiance pleine de joie, de convivialité et de découvertes intellectuelles.



Une quinzaine d'adhérents se sont retrouvés dans les locaux de la délégation pour partager ce moment chaleureux, ponctué d'échanges, de rires et de bonne humeur. Un vrai voyage culinaire et humain, apprécié de tous !

Retour sur la Journée Associative:

Le 7 octobre, nous avons participé à la journée associative d'Andrézieux, sous un magnifique soleil !

De nombreuses activités étaient au rendez-vous, et même si quelques absences étaient à déplorer, la bonne humeur était bien présente.

Les adhérents ont passé un excellent moment et étaient ravis de cette belle journée de partage.

Cerise sur le gâteau : certains ont même eu la chance de passer à la télévision sur TL7 !



A venir...



REPAS DE NOËL LE 9 DÉCEMBRE AU RESTAURANT "LA SAUVAGÈRE" DE 12H À 15H30



Séjour à Anduze 2026 :

La délégation APF France handicap de la Loire organise un séjour à Anduze du **29 juin au 3 juillet 2026**.

Au programme : des visites pour découvrir la région, une journée à la mer, des animations pour s'évader, et surtout de vrais moments de détente et de convivialité.

Ce séjour sera l'occasion de partager de beaux instants ensemble, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. **Cf. inscription sur le coupon-réponse.**

• Groupe Par'hands :

Le 8 décembre, une table ronde réunira le groupe Par'hands et la psychologue du Pôle adulte pour un temps d'échanges et de partages sur **le thème : « La place du parent dans le quotidien de l'enfant »**. Le groupe est ouvert à de nouvelles personnes. Pour plus d'informations, **merci de contacter Farah : farah.peyrieux@apf.asso.fr**

• Corida du Pic :

Le 10 janvier 2026, la 5^e Corrida du Pic fera briller Saint-Romain-le-Puy entre sport, fête et solidarité. Des bénévoles de la délégation seront sur place pour aider et partager ces moments conviviaux

• Bus de l'égalité : du 23 février au 6 mars :

Comme l'an dernier, le Bus de l'Égalité sillonne Saint-Étienne pour sensibiliser les élèves à l'égalité, au respect et à la lutte contre les discriminations. Nous interviendrons dans 4 établissements.

• Vente de fleurs

Comme chaque année, notre vente de fleurs sera renouvelée et se tiendra du **4 au 7 mai**.

• Concours de Pétanque :

Notre concours de pétanque se tiendra le **samedi 13 juin à Champdieu**. Venez nombreux participer à cet événement convivial !

Inscrivez-vous aux demi-journées inter-centres *Handisport* pour participer à diverses activités sportives et ludiques !

**Fermeture de la délégation du 24 décembre au soir et
réouverture le 5 janvier 2026**

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !!



Retour sur...

La brocante annuelle



Ce trimestre, la Brocante solidaire a rencontré un véritable succès !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs tout au long de la matinée, dans une ambiance conviviale et pleine d'échanges.

Grâce à la mobilisation de nos adhérents et bénévoles, et à la buvette tenue avec bonne humeur, l'événement a permis de réaliser un bénéfice total de **755,50 €**.

Un grand merci à toutes les personnes présentes et à celles qui ont contribué à faire de cette journée un beau moment de partage.

De nouveaux partenariats qui ont du sens !

La délégation a eu la chance d'accueillir 3 partenariats riches en échanges et en apprentissages. Ces collaborations de ce trimestre renforcent nos actions solidaires tout en valorisant l'inclusion.

La MPT de Brives-Charensac : Un Été Solidaire

Cet été, nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 jeunes de la Maison pour Tous pendant 1 mois, leur offrant ainsi l'opportunité de découvrir le monde associatif. Au cours de cette période, ils ont assisté l'équipe dans diverses tâches (distribution de flyers, rangement,...) Contribuant à une expérience enrichissante de citoyenneté et de solidarité.



La MAS de Saint-Paulien : apprendre en partageant

La MAS de Saint-Paulien permet à 4 résidents de découvrir les activités de la boutique solidaire tous les 15 jours. Ils apprennent le tri, le pliage et la valorisation du textile, favorisant ainsi des apprentissages concrets et un échange de savoir-faire dans une ambiance joyeuse.

L'IME Les Cévennes : poursuivre l'accompagnement vers l'emploi

Notre partenariat avec l'Institut Médico Educatif "Les Cévennes" continue de se développer ! Les jeunes accueillis à la boutique solidaire explorent le monde du travail en vue d'une orientation vers un ESAT.

Ce lien est essentiel, car nous partageons des valeurs communes d'inclusion et d'autonomie pour les personnes en situation de handicap.



Les groupes relais

Monistrol :

Le groupe relais de Monistrol, relancé en début d'année, fonctionne très bien. Chantal et Éric sont bénévoles réguliers, Jacques intervient si besoin, et 5 adhérents participent activement. Les rencontres sont souvent rythmées par des ateliers pâtisserie avec Éric, mais parfois, le groupe profite simplement d'un repas au restaurant pour partager un moment convivial.



Brioude :

Le groupe relais de Brioude, également relancé en début d'année, se déroule très bien. Marie-Jo et Jacques accompagnent le groupe, qui se réunit souvent autour d'un café ou d'un repas. Depuis que nous fréquentons un café associatif depuis 5 mois, le groupe est devenu plus dynamique et attire régulièrement de nouveaux participants.

4 nouveaux bénévoles arrivent à la délégation



Louvia : Notre nouvelle recrue pleine d'énergie et de bonne humeur !

À seulement 17 ans, Louvia s'investit déjà avec enthousiasme chez nous. Dynamique et passionnée par ses études de psychomotricienne, elle sera présente pour animer nos activités, accompagner nos sorties et prêter main-forte à l'équipe. Attendez-vous à la croiser régulièrement, toujours prête à partager son énergie et sa bonne humeur !



Hélène : Notre bénévole précieuse et toujours disponible !

Retraitée et ancienne commerçante, Hélène nous dépanne à la boutique solidaire, lors des activités et chaque fois que nous avons besoin d'elle. Très investie depuis le mois de juillet, elle partage son expérience et sa bonne humeur avec toute l'équipe. Un vrai soutien sur qui nous pouvons toujours compter !



Alain : Notre adhérent et bénévole engagé et toujours motivé !

Malvoyant mais incroyablement actif, Alain est à la fois adhérent et bénévole. Il nous aide beaucoup lors des opérations ressources et va bientôt rejoindre notre groupe accessibilité. Sa motivation et son engagement sont un vrai moteur pour l'équipe !



Cherrine : Notre bénévole toujours au rendez-vous !

Jeune et dynamique, Cherrine, adhérente et bénévole, est présente tous les vendredis après-midi à la boutique. Elle nous aide pour la mise en rayon, le tri et la collecte de linge, un vrai soutien pour le bon fonctionnement de la boutique !

Les activités du trimestre



Réunion des bénévoles



Partenariat MPT cuisine



Restaurant



Sortie bar



Saut pendulaire



Restaurant



Sortie à Saint Etienne

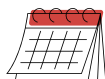


Canyoning



Pâtisserie

A venir...



Marché de Noël

Le samedi 29 novembre de 9h à 12h30, place au marché de Noël dans nos locaux ! Plein de créations seront réalisées par nos adhérents.



Repas de Noël

Le jeudi 18 décembre, nous vous attendons nombreux, adhérents et bénévoles, pour notre repas de Noël à Saint-Hostien. Un moment convivial à ne pas manquer !



Congés de Noël

Fermeture de la délégation le mardi 24 décembre 2025 au soir et réouverture le lundi 5 janvier 2025.



Galette des Rois

Partage de la Galette des Rois le mardi 6 janvier 2026, à 14h, dans les locaux de la délégation.



Les Délégations du Territoire proches de vous.

Chaque jour,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
vos Délégations vous accueillent.

DÉLÉGATION DU CANTAL

Isabelle AUTESSERRE - CD2A
Vanessa LEYMARIE - Agent associatif

14 rue de la Jordanne
15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 20 57

Mail : dd.15@apf.asso.fr

Page Facebook :
Les amis de l'APF du Cantal

Site Internet :
<https://cantal.apf-francehandicap.org/>

Compte Twitter :
<https://twitter.com/APFD154243>

DÉLÉGATION DE LA LOIRE

Maïlys SABAN - CD2A
Farah PEYRIEUX - CD2A
Nabila MERAHI - Agent associatif

12 place des Grenadiers
42000 SAINT-ÉTIENNE

Tél. : 04 77 93 28 62

Mail : dd.42@apf.asso.fr

Page Facebook :
@APFFrancehandicapLoire-42

Site Internet :
<https://loire.apf-francehandicap.org/>

Profil Instagram :
apffrancehandicaploire42

DÉLÉGATION DE HAUTE- LOIRE

Myriam MICHEL - CD2A
Lina GAILLARD - CD2A
Olivier CRESPE - Tech'Service+

14 Chemin de Pimprenelle
43700 BRIVES-CHARENSAC

Tél. : 04 71 05 20 30

Mail : dd.43@apf.asso.fr

Page Facebook :
@apffrancehandicap.43

Site Internet :
<https://haute-loire.apf-francehandicap.org/>

Compte Twitter :
<https://twitter.com/APFD154243>

Gaël BERTIN - Référent Mand'APF 42-43-69

Raphaël VENET - Directeur Territorial des Actions Associatives



Bon d'adhésion 2025

Vous pouvez
aussi adhérer à APF France handicap
et vous abonner à Faire Face via
notre site internet :
www.apf-francehandicap.org



OUI, je souhaite :

1 adhérer à APF France handicap* et m'abonner
pour 12 mois au magazine Faire Face
(version papier + web) **47 €**

2 adhérer pour 12 mois à APF France handicap
(sans abonnement au magazine Faire Face) **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2025

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs (exemple : 40 € pour deux adhésions ou 45 € pour trois adhésions...). De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

FBD2025 L'adhésion est individuelle

M. M^{me} Nom/Prénom

Adresse

.....

.....

Code postal [] [] [] [] [] Ville

Téléphone

E-mail (facultatif)

Ci-joint mon règlement par :

chèque bancaire chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Vous pouvez également régler votre adhésion et votre abonnement par prélèvements automatiques mensuels ou trimestriels. Pour y souscrire, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos interlocuteurs en délégation ou au service national des adhésions au 01 40 78 27 06.